



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GRANDS CHANTIERS NATIONAUX IMPACTANT LE SINP

1. Stratégie nationale biodiversité 2030

Stratégie nationale biodiversité 2030 et SINP

Actions et indicateurs associés

Mesure n°	Intitulé de la mesure	Objectif/Action	Indicateur avec valeur cible ou jalon
36	Développer et valoriser la connaissance sur la biodiversité auprès de l'ensemble de la société	<p>[2] Conforter les réseaux de surveillance de la biodiversité</p> <p>[3] Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité</p> <p>[4] Consolider les systèmes d'information sur la biodiversité des milieux agricoles</p> <p>[5] Connaître et protéger les écosystèmes littoraux et marins</p> <p>[6] Valoriser la connaissance de la biodiversité auprès de l'ensemble de la société</p> <p>[7] Accompagner la transition écologique des activités économiques par le développement de la connaissance sur la biodiversité</p> <p>[8] Réaliser un recensement régulier et exhaustif de la biodiversité nationale</p>	<p>[2] Part de ZNIEFF actualisées sur le total des ZNIEFF qui nécessitent une actualisation avec une cible de 100% d'ici 2030</p> <p>[3] Pourcentage de RNN impliquées dans des suivis nationaux » - Cible : 50 % en 2027 et 100 % en 2030</p> <p>[4] Nombre de SI consolidés / Nombre de SI à consolider pour répondre aux besoins ; Nombre et qualité des indicateurs mis à disposition dans le cadre du SIB</p> <p>[5] travaux pour aboutir à une stratégie « connaissance de la Biodiversité des grands fonds marins » d'ici 2030</p> <p>[6] Nombre de bases de données du SIB accessibles par Naturefrance au travers du catalogue de données avec l'objectif que tous les systèmes d'information métiers rendent accessibles leurs données d'ici fin 2025 ; Fréquentation des sites internet de Naturefrance (dont l'ONB) et du compteur biodiversité Outre-mer avec pour cible a minima un doublement d'ici 2030</p> <p>[7] Cartographie des zones à enjeux déclinée ; Cartographie des services écosystémiques à enjeux déclinée</p> <p>[8] Taux de couverture (cible 100% en 2027)</p>

Stratégie nationale biodiversité 2030 et SINP

Actions et indicateurs associés

Mesure n°	Intitulé de la mesure	Objectif/Action	Indicateur avec valeur cible ou jalon
26	Protéger et restaurer nos sols	[2]Renforcer la connaissance des sols et l'accès aux données	[2]Mise en place d'une publication nationale régulière avec des indicateurs de référence sur la qualité des sols

Stratégie nationale biodiversité 2030 et SINP

Actions et indicateurs associés

Mesure n°	Intitulé de la mesure	Objectif/Action	Indicateur avec valeur cible ou jalon
33	Mobiliser tous les citoyens, sensibiliser, informer et encourager les expériences de nature respectueuses de la biodiversité	<p>[1] Organiser chaque année de grands moments de cohésion citoyenne autour de la biodiversité à travers la Fête de la nature au printemps et les Journées du patrimoine en septembre</p> <p>[2] Informer de manière permanente les citoyens sur ce qu'est la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes, les services écosystémiques, les pressions qui les affectent, l'éthique environnementale, la démocratie environnementale,... et promouvoir des changements transformateurs soutenus par différentes « définitions d'une bonne qualité de vie »</p> <p>[3] Mobiliser et accompagner les acteurs relais, par la sensibilisation, la formation, la création de projets partenariaux.</p> <p>[4] Faciliter l'engagement direct des citoyens</p> <p>[5] Encourager les expériences de connaissance et expériences de nature, notamment au travers des sciences participatives</p>	<p>[1] Nombre de participants à la fête de la Nature chaque année avec l'objectif de 5 millions dont 200 000 en outre-mer d'ici 2025</p> <p>[2] Mise à disposition du public d'un service d'information de référence accessible du grand public sur la biodiversité, promu, animé et fortement valorisé</p> <p>[3] développement du programme « Partenaires engagés pour la nature (PEN) »</p> <p>[4] Nombre de personnes engagées avec pour cible 500 000 personnes ; Nombre de participants à des événements avec pour cible 50 000 personnes</p> <p>[5] Nombre de personnes ayant participé annuellement aux programmes de sciences participatives (indicateur ONB) avec une cible de 1 million de personnes en 2030 (135 000 personnes en 2020) ; Nombre de personnes impliquées bénévolement dans des actions de mobilisation en faveur de la biodiversité avec une cible de 30% d'augmentation d'ici 2030 ; Nombre de personnes ayant participé aux actions d'éducation sensible et citoyenne à la biodiversité (hors cadre scolaire) (indicateur ONB) avec l'objectif d'un doublement d'ici 2030</p>

Stratégie nationale biodiversité 2030 et SINP

Actions et indicateurs associés

Actions attendues des D(R)EAL au regard de la feuille de route à 3 ans :

- **Animation des réseaux producteurs** de données pour l'intégration de données d'autres champs d'inventaire : habitats, sols, ADNe
- Renforcer la connaissance en **s'appuyant sur des dispositifs existants** : suivi des sites mixtes Natura 2000 (HIC), actualisation des ZNIEFF
- Contribuer à la surveillance terrestre (pilotage stratégique régional + soutien aux dispositifs « déconcentrés »)
- Concourir à l'augmentation de la fréquentation de l'environnement NatureFrance : suivi de la fréquentation des plateformes
- Contribuer au développement des sciences participatives (cf présentation SP)

2. Règlement restauration de la nature

Volet connaissances

Un texte en 2 volets, renforçant les directives existantes



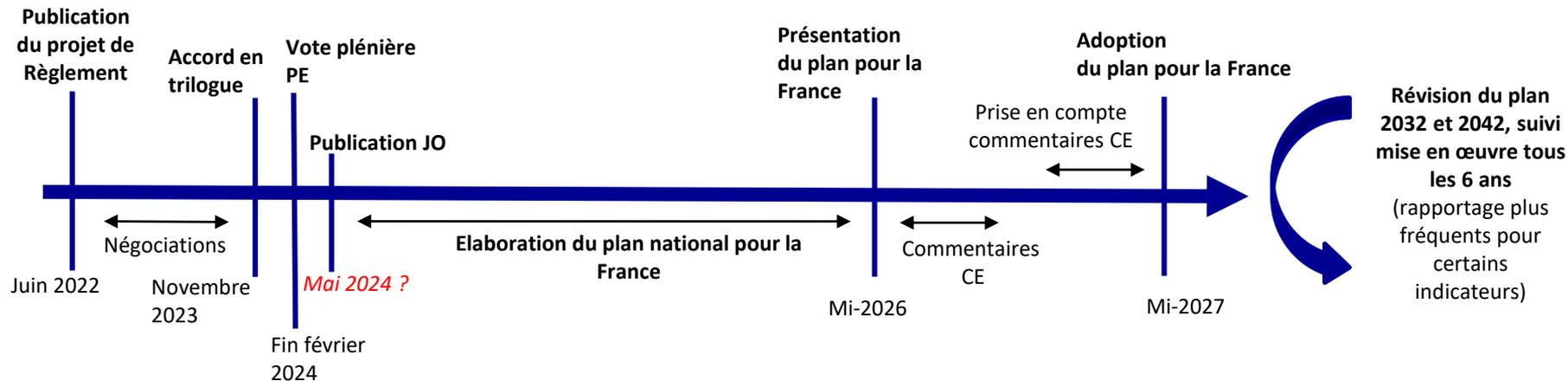
Des cibles pour 2030, 2040, 2050

- **Des objectifs chiffrés de restauration** des habitats d'intérêt communautaire, des habitats d'espèces d'intérêt communautaire, des principes de non-dégradation
 - Des exigences d'inflexion à la hausse **d'indicateurs** pour les écosystèmes (aquatiques, urbains, agricoles, forestiers) et les populations de pollinisateurs
 - Des objectifs de **connaissance** sur l'état des conservation des habitats d'intérêt communautaire (HIC)
- **La restauration consiste en des mesures de levée de pressions (restauration passive) et de restauration active**
-

4. Éléments de calendrier

- Accord provisoire lors du trilogue 9 novembre
- COREPER confirmé son soutien à l'accord provisoire le 22 novembre
- COMENVI Parlement européen voté en faveur de l'accord provisoire le 28 novembre
- Vote en plénière Parlement européen 27 février 2024

A venir : adoption formelle en COREPER et publication au JO



3. Programme national de la surveillance de la biodiversité terrestre

S'inscrit dans la mise en œuvre de la mesure 36/action 2 de la SNB 2030 : [Conforter les réseaux de surveillance de la biodiversité](#)

Cadré par un [schéma directeur](#) validé en Comité stratégique du 21 novembre 2023 et publié au [BO le 23 janvier 2024](#)

Les fondamentaux du schéma :

- Répondre aux [enjeux de connaissance soulevés par les textes communautaires et nationaux](#) : règlement sur la restauration de la nature, rapports pour les directives Nature, PNA, enjeux en Outre-mer, etc.
- Une logique de cycle de 6 ans calqués sur les rapports DHFF-DO, avec un 1er cycle d'initialisation de 2 ans
- Un [nécessaire emboîtement d'échelles entre les échelons européen, national et régional](#)
- De nombreux dispositifs préexistants et une grande diversité d'acteurs d'ores-et-déjà impliqués
- Les pressions et les réponses intégrées dans le schéma
- Des modalités de financement à définir ou à pérenniser selon les cas

[Feuille de route 2024-2025](#) en cours de rédaction (présentation envisagée en Comité stratégique du 5 juillet 2024)

Actions attendues des D(R)EAL :

- ⇒ [Pilotage stratégique au sein du collectif régional et participation à la gouvernance nationale](#)
- ⇒ [Soutien financiers prioritaires aux dispositifs de suivi « déconcentrés » : HIC, PNA, STOC, STERF et, si possible aux POP reptiles/amphibiens](#)

Prochaines rencontres :

- Réunion des collectifs régionaux à programmer en 2024

HIC terrestres et habitats terrestres d'EIC

Chantiers nationaux :

- Objectif du RRN : état connu de 90% des HIC à échéance 2030 => Acquisition de données sur la distribution et l'état de conservation des HIC (si possible évalué à l'échelle régionale)
 - ✓ via un plan d'échantillonnage national (à définir pour 2025 par PatriNat)
 - ✓ chantier pilote sur le Bassin Parisien (CBN/PatriNat) : distribution fondée sur CarHab + établissement de méthodes simplifiées d'évaluation de l'état : **participation DREAL au GT ?**
- Pilotage de la territorialisation des dispositifs de suivi et d'évaluation des **HIC dans le réseau N2000** (Régions / cf. note ET)
 - ✓ Prioriser le financement de **cartographies des HIC** (sites non pourvus de cartographies ou cartographies anciennes)
 - ✓ Renforcer le **déploiement des « méthodes sites »** pour l'évaluation de l'état de conservation des HIC
 - ✓ Renforcer le **partage de données standardisées** sur la distribution et l'état des HIC (FSD)
- Etudes sur la notion de surface de référence favorable pour les HIC et sur la caractérisation des habitats d'espèces IC (moins prioritaire)

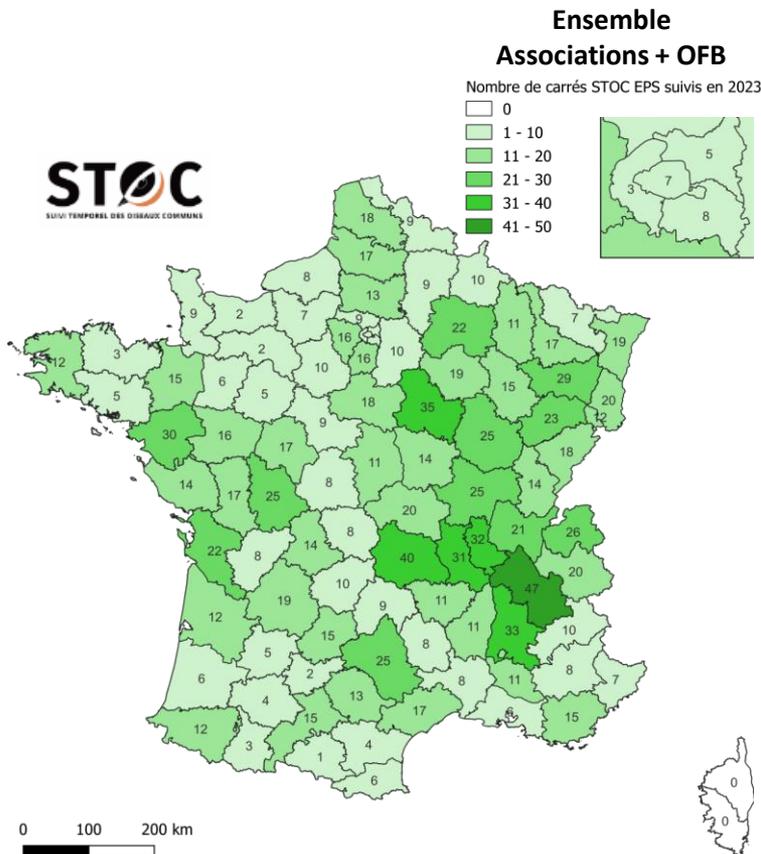
Actions attendues des D(R)EAL :

→ Dès 2024 : mise en œuvre sur les **sites mixtes N2000** (10% du réseau)

STOC : Suivi Temporel des Oiseaux Communs

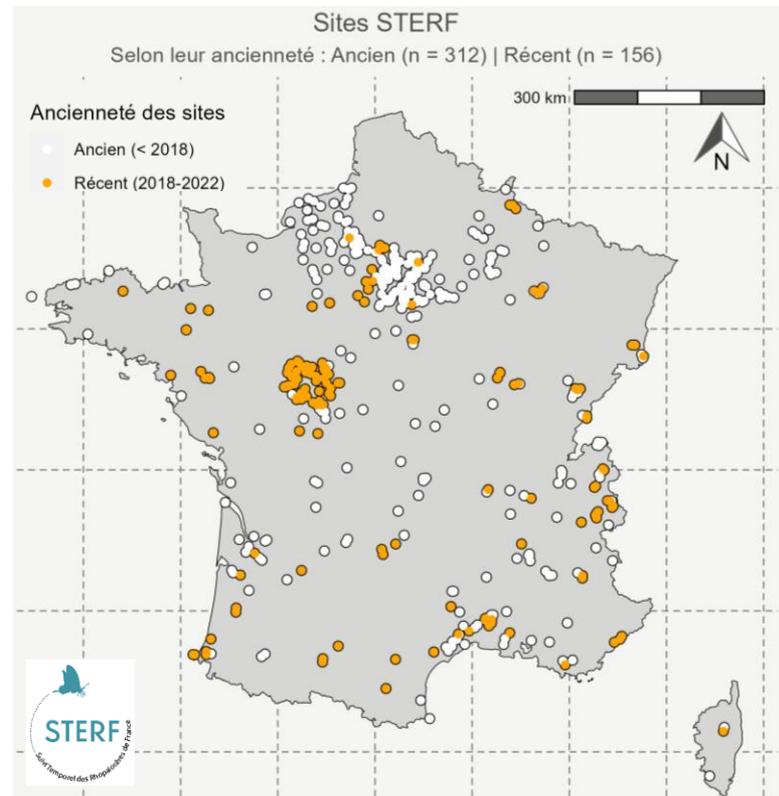
- Réseau existe depuis 1989 => enjeu de **maintenir l'animation territoriale actuelle** qui fonctionne et les suivis existants
- Déploiement attendu **en Corse**
- Renforcement attendu dans certaines régions : **Normandie, Bretagne et Occitanie**
→ enjeu d'homogénéisation du nombre de carrés suivis/seuil minimum pour données exploitables (viser au moins 2 à 3 carrés pour 1 000 km²)
- Mettre l'accent sur l'**animation des réseaux de bénévoles** en s'appuyant sur le réseau de **coordinateurs STOC** déjà existant dans les régions et départements
- Actions à financer prioritairement :
 - animation et formation

(suivis renforcés via les services départementaux de l'OFB : 200 agents impliqués)



STERF : Suivi Temporel des Rhopalocères de France

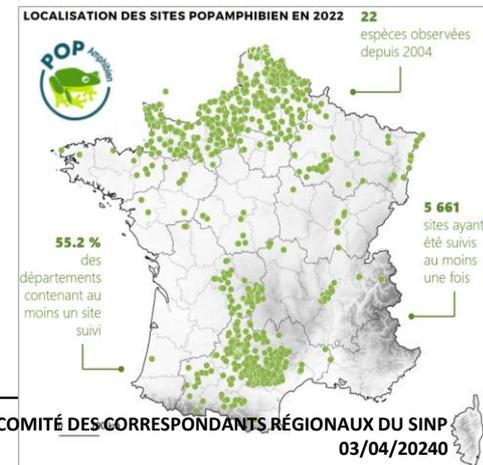
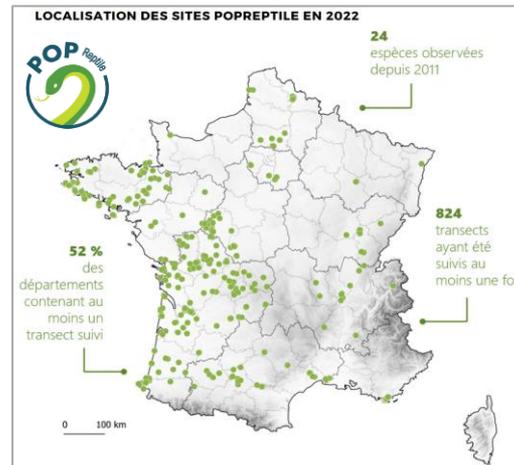
- Contribution française au suivi européen des papillons (eBMS)
- Renseignement des indicateurs RRN sur les pollinisateurs (EU PoMS établi en 2025) et papillons de prairie
- **Renforcement attendu dans toutes les régions**
- Viser une **douzaine de sites à suivre par département**, sélectionnés aléatoirement
- Respect du protocole et recours aux outils de saisie dédiés indispensables
- Privilégier les suivis pluriannuels sur les mêmes sites
- Actions à financer prioritairement :
 - animation régionale, animation de réseaux de bénévoles et des acteurs (CEN...)
 - formation en entomologie
 - réalisation de suivis



D'autres priorités de territorialisation si possible dès 2024

POP Reptiles et POP Amphibiens

- S'appuyer sur les coordinateurs régionaux SHF
- Stratégies d'échantillonnage régionales disponibles :
 - POP reptiles : viser 50 mailles par région en moyenne
 - POP amphibiens : viser 500 mares par région en moyenne
- Respect du protocole et recours aux outils de saisie dédiés indispensables
- Privilégier les suivis pluriannuels sur les mêmes sites
- Actions à financer si possible :
 - animation régionale
 - formation
 - voire réalisation de suivis



4. Grand inventaire

Grand inventaire

S'inscrit dans la mise en œuvre de la mesure 36/action 8 de la SNB 2030 :

Réaliser un recensement régulier et exhaustif de la biodiversité nationale

- Deux volets principaux :
 - développement des dispositifs innovants et participatifs
 - développement des « techniques ADN »
- Plan national d'actions en cours de définition (DEB/MNHN/OFB/PatriNat)
- Axé privilégié : surveillance
- Complémentarité entre les dispositifs innovants et les dispositifs existants
- Gouvernance envisagée :
 - le Copil du SINP valide le plan national d'actions et assure le pilotage stratégique du programme
 - deux GT assurent le pilotage des actions (dispositifs innovants et participatifs / ADN).

Grand inventaire

Dispositifs innovants et participatifs

S'inscrit dans la mise en œuvre de la mesure 33/action 5 de la SNB 2030 :

Encourager les expériences de connaissance et expériences de nature, notamment au travers des sciences participatives

- Etablissement d'un plan de développement des Sciences Participatives (2024 - DEB/MNHN/OFB) : DREAL volontaire ?

Techniques ADN

Travaux prévus en 2024 (DEB/PatriNat)

- Définition de la stratégie de déploiement (= finalités)
- Etablissement d'un plan d'échantillonnage et investigations de terrain (= déploiement test)
- Lancement du référentiel public national de séquences ADN, gestion et valorisation des données (= mesures d'accompagnement/outils)

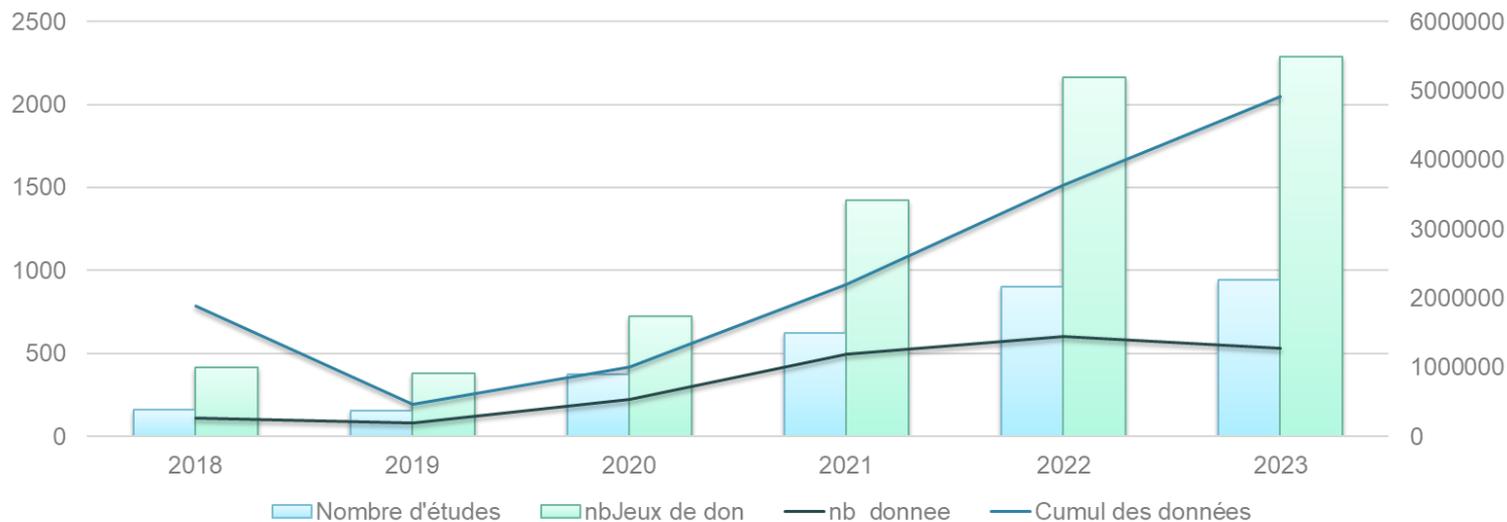
Actions attendues des D(R)EAL : à préciser une fois les deux plans établis

5. DEPOBIO

Bilan du dépôt de données 2023

Tendances 2018 - 2023

Evolution des dépôts par année



Evolution du « taux de dépôts »

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Eval Env	1868	2161	1676	1923	2111	
dont plans et programmes	708	1095	684	720	847	
dont projets	1160	1066	992	1203	1264	
Dépôt DEPOBIO	174	176	398	671	957	823
*	9,3%	8,1%	23,7%	34,9%	45,3%	

* Les valeurs affichées représentent des taux plafonds

Analyse des données disponibles pour la France dans le GBIF

- 2.8 millions de données : 1.6 chiroptères, 0.6 oiseaux, 0.09 insects...
- DEPOBIO : 28% des données de mammifères disponibles
- De 2010 à 2020, contribution de l'ordre de 4%

Parcours utilisateur

Dépobio – projets-environnement

Pétitionnaire



Préfecture / Services
instructeurs

Organisation de l'EP



✓ EI + RNT

✓ Avis Ae

✓ Mémoire en
réponse

Connexion avec un compte
France Connect



Dépôt des pièces du dossier d'EP

Récupération et versement des documents :

- ✓ EI + RNT
- ✓ Avis Ae
- ✓ Mémoire en réponse
- ✓ Certificat de dépôt
- ✓ URL depobio

Procédure Dépobio

2
Certificat de
dépôt

URL depobio

Connexion avec un
compte INPN
+ n° de dossier

Connexion avec le
compte INPN



DEPOBIO

Ajout des jeux de
données brutes

projets-environnement.gouv.fr



Page projet

Documents à
consulter et à
télécharger

Récupération auto-
matique des infos
déjà remplies sur DS

Création du cadre
d'acquisition et de la
structure des jeux de
données

Parcours utilisateur Dépobio – projets-environnement

Pétitionnaire



Préfecture / Services
instructeurs

Organisation de l'EP



✓ EI + RNT

✓ Avis Ae

✓ Mémoire en
réponse

Connexion avec un compte
France Connect



Dépôt des pièces du dossier d'EP

Récupération et versement des documents :

- ✓ EI + RNT
- ✓ Avis Ae
- ✓ Mémoire en réponse
- ✓ Certificat de dépôt
- ✓ URL dépobio

Procédure Dépobio

2
Certificat de
dépôt

URL dépobio

Connexion avec un
compte INPN
+ n° de dossier

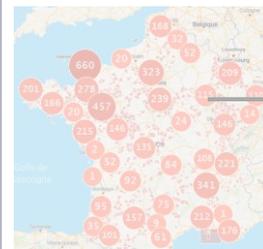
Connexion avec le
compte INPN

INPN
Métadonnées

DEPOBIO

Ajout des jeux de
données brutes

projets-environnement.gouv.fr



Page projet

Documents à
consulter et à
télécharger

Récupération auto-
matique des infos
déjà remplies sur DS

Création du cadre
d'acquisition et de la
structure des jeux de
données

Déconnexion de projet environnement + nécessité de lever les points irritants du parcours utilisateurs

-> refonte du téléservice

-> mobilisation d'un groupe de travail utilisateurs (pétitionnaire + service instructeur)

-> module d'import habitats pour 2024, import des données du protocole de suivi éolien début 2025

L'accompagnement DEPOBIO auprès des pétitionnaire relève :

- PatriNat : aspects techniques
- D(R)EAL : animation régionale
- DEB pilote le dispositif, intervient en soutien pour apporter des précisions sur les aspects règlementaires

Actions attendues des D(R)EAL : Poursuivre l'animation, mieux communiquer auprès des maitres d'ouvrage pour augmenter le dépôt de données, rappeler l'obligation de dépôt

Propositions : participation « groupe de travail utilisateurs » pour redéfinir le parcours utilisateurs, aider à lever les points bloquants, identifier les besoins de supports.

Action prévue FDR SINP : accélérer la mise à disposition des données DEPOBIO dans l'INPN pour les plateformes régionales du SINP



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

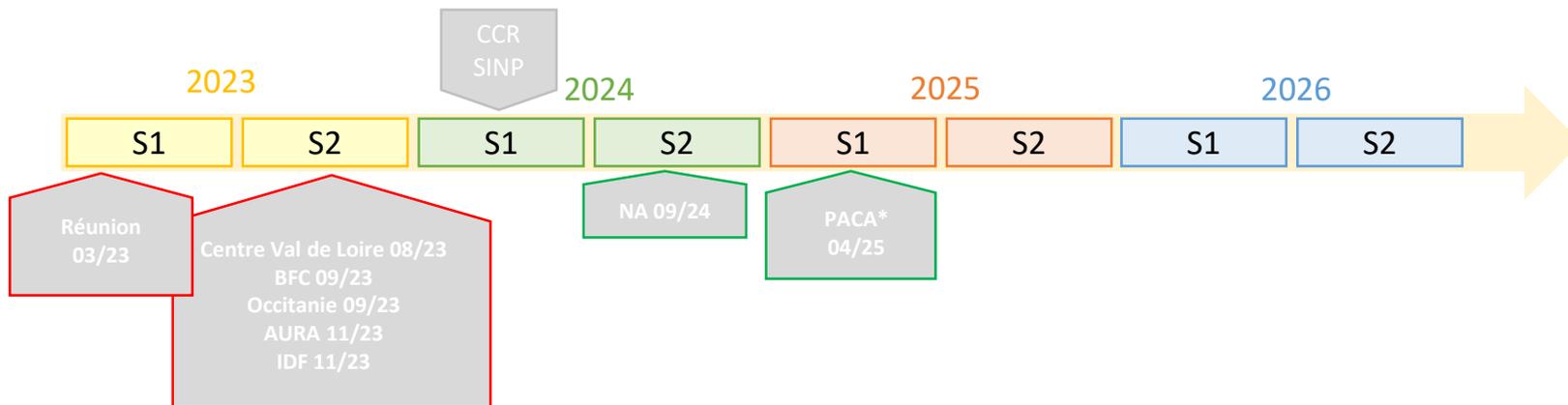
RÉVISION PROCÉDURE D'HABILITATION DES PLATEFORMES RÉGIONALES SINP

Rappels

- Permet le **partage des données selon les principes du schéma métier du SINP**
- Assure l'**animation des réseaux d'acteurs** impliqués
- Traduit le schéma métier en **critères d'évaluation** (mise en place d'une gouvernance, conformité aux standards SINP, validation des données...)

- Dossier d'habilitation porté par DEAL/DREAL/DRIEAT + co-pilote(s) (Région, DR OFB...)
- DEB organise l'instruction de la demande par le comité d'habilitation (DEB + représentants OFB/PatriNat/membres du COPIL/pilotes SINP en région)
- Avis de l'instance d'instruction (animée par PatriNat) transmis à la DEB qui accorde ou non l'habilitation pour une durée déterminée
- A expiration, une demande de renouvellement de l'habilitation s'impose

Etat des lieux et expiration des décisions



- Mi-2023 : 8 plateformes régionales habilitées dont 1 habilitation renouvelée*
- 6 habilitations à renouveler d'ici fin 2023
- 3 nouvelles demandes attendues d'ici 2025

Objectifs

Simplifier la procédure pour les porteurs de projets et l'instruction

Encourager les plateformes non-habilitées à s'engager dans la démarche

Etre en phase avec le schéma métier du SINP

COPIL SINP

-> Propositions sur les travaux envisagés : révision procédure + formulaire de demande d'habilitation

-> Mandat donné au CCR pour la mise en place d'un groupe de travail

|Sept. |Oct. |Nov. |Déc. |Jan. |Fév. |Mars |Avril |Mai |Juin

COFIL SINP 2023
Mandat

GT
1^{ère} réunion

Consultation

GT
2^e réunion

CCR SINP
Validation

Activation de la
procédure

Calendrier prévisionnel

échéance	phase	étape
Novembre 2023	1	Production d'un document listant les propositions d'évolution du formulaire d'habilitation et de la procédure d'habilitation.
Décembre 2023	2	Réunion(s) du cercle 1 pour décider des propositions à retenir. Transmission des propositions au cercle 2 et recueil de leurs réactions.
Février 2024	3	Présentation des propositions retenues par le groupe de travail en réunion du comité des correspondants régionaux. Validation finale des propositions.
Février-mars 2024	4	Finalisation de la nouvelle version du formulaire d'habilitation. Mise à jour de la documentation d'accompagnement.



SINP
 Habilitation des plateformes régionales du SINP
 Thématique « Occurrences de taxon »
Formulaire de demande d'habilitation

1. Introduction
 Ce formulaire est utilisé dans le cadre de la phase préliminaire de cette procédure avant d'être dans le Document de base - Principes de l'habilitation. Pour rappel, voici quelques éléments constitutifs :

L'habilitation concerne uniquement les équipements liés à : La plateforme régionale SINP ou le réseau et/ou ses sous-produits.

L'habilitation est une démarche collaborative collective. Elle est initiée par les acteurs régionaux, elle est validée par les acteurs régionaux. Elle est validée par les acteurs régionaux.

Le dossier d'habilitation est porté par le BRAL ou autres régions de manière partenariale (à production de données).

Ce formulaire d'habilitation est composé :

1. d'une présentation générale du dossier
2. d'un questionnaire (SINP) à compléter
3. d'un questionnaire spécifique de suivi.

En cas d'implication de services externes (via plateformes) : ce formulaire est une démarche collective. Toute l'habilitation sera validée dès que les plateformes ont l'abandon d'un accord significatif.

Le cercle 1 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 2 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 3 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 4 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 5 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 6 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 7 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 8 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 9 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 10 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 11 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 12 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 13 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 14 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 15 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 16 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 17 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 18 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 19 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 20 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 21 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 22 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 23 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 24 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 25 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 26 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 27 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 28 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 29 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 30 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 31 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 32 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 33 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 34 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 35 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 36 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 37 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 38 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 39 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 40 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 41 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 42 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 43 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 44 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 45 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 46 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 47 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 48 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Le cercle 49 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

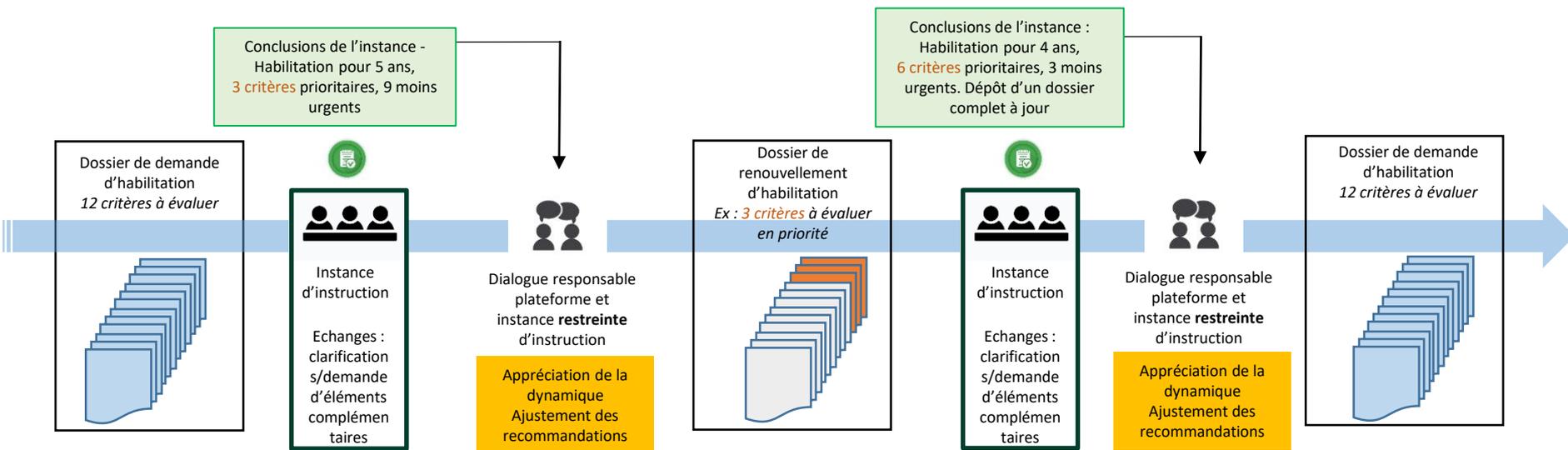
Le cercle 50 est composé de :
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux
 - Les acteurs régionaux

Propositions du GT – procédure d’habilitation

Procédure d'habilitation et de renouvellement :

- Durée étendue à **5 ans maximum**,
- Choix de la durée retenue à la **discrétion du comité d’instruction** (pourra varier de 1 à 5 ans),
- L’instance d’instruction émet des recommandations : priorisation à court/long terme autant que possible en vue d’orienter la future demande de renouvellement d’habilitation,
- Une **instance de dialogue à mi-parcours** (curseur glissant au cas par cas) permettra d’échanger sur les évolutions de la plateforme et de réajuster les recommandations au regard de points bloquants/nouveaux enjeux identifiés,
- Lors d’une demande de renouvellement de l’habilitation : dépôt d’un dossier complet ou non (information à renseigner dans le formulaire dans les sections dédiées au renouvellement) au cas par cas (à la discrétion du comité d’instruction).
- L’instruction se fera sous 3 mois, suivant la date de dépôt du dossier,

Propositions du GT – procédure d’habilitation



Les recommandations en vue d’un renouvellement ne concernent pas forcément un critère mais peuvent être plus transversales

Année N

Année N+3

Année N+5

Année N+7

Année N+9

Propositions du GT – formulaire d’habilitation

Formulaire d’habilitation

- Fait désormais référence au schéma métier du SINP,
- Les **critères sont précisés en sous-critères** pour accompagner leur renseignement et donner plus de lisibilité au porteur de projet et à l’instruction,
- Intégration de sections dédiées (colonne ou ligne en vert clair) pour renseigner les évolutions lors d’une demande de renouvellement d’habilitation,
- Retrait des sections relevant de l’instruction,
- Section dédiée aux éléments complémentaires à communiquer.

4. Critères d’habilitation

N°1 - La plateforme a formalisé une gouvernance par le biais de comité(s)			
Sous-critère attendu	Le sous-critère est-il réalisé ? (1 seul choix possible : oui/non/partiellement)	Justification ou commentaire - préciser autant que possible la dynamique associée	Évolution du critère - colonne à compléter uniquement lors d’une demande de renouvellement d’habilitation
Une instance d’orientation de pilotage est établie (comité de coordination régional ou autre terminologie selon l’organisation régionale).			
Une instance de mise en œuvre est établie (équipe projet ou autre terminologie selon l’organisation régionale).			
Une instance garante de la pertinence scientifique est associée au dispositif (CSRPN par exemple).			
D’autres structures prennent-elles part à cette organisation ?			
Information complémentaire.			

Des documents complémentaires sont attendus pour ce critère (schéma métier, compte rendu de réunion, schéma de gouvernance/des différentes structures et instances avec leurs rôles respectifs).
 S’il n’est pas possible d’y faire référence directement dans la colonne « justification ou commentaire », des sous-critères, les lister ci-dessous en précisant les pages concernées ;

-
-
-

Ne pas saisir des données complémentaires : section à compléter uniquement lors d’une demande de renouvellement d’habilitation

Le critère n°1 est-il réalisé ? (1 seul choix possible : oui/non/partiellement) : _____
 Décrire l’état et la dynamique générale du critère :

Remarques lors de la consultation

Complétude des critères/sous-critères :

- C'est bien la **dynamique générale de la plateforme** qui est évaluée, en vue d'atteindre la complétude des critères : i) soumettre un dossier ayant été habilité ne garanti pas son renouvellement, ii) il n'y a pas de critère minimum pour être habilité, sauf à aller à l'encontre de la réglementation ou des principes structurant le SINP.
- *Est-ce que la validation du critère implique la validation de l'ensemble des sous-critères ? Ou de la majorité ? Etc. Ce serait bien de le préciser dans l'introduction.* Logique de validation par sous-critère qui permet de déduire plus globalement l'évaluation du critère.

Autres remarques

- *Pourquoi des parties grisées dans le document ?* Une description de la situation est attendue, elle ne peut se traduire par une estimation de la réalisation du critère (oui/non/partiellement)
- Proposition de maintenir les formulations actuelles :
 - N°8 : *le formulaire de demande d'extraction ne devrait à terme s'appliquer qu'aux données sensibles ?* le formulaire de demande d'extraction permet également de traiter des demandes dans d'autres contextes que celui des données sensibles (ex : volumétrie de données)
 - N°11 : *préciser le statut de l'organisme dans le cadre du SINP (producteur, fournisseur, utilisateur...).* Cette information relève d'une description au niveau du référentiel ou doit être précisée dans les métadonnées.

Validation des documents

Validation attendue du Comité des correspondants régionaux pour :

- Le formulaire de demande d'habilitation et de renouvellement de l'habilitation,
- La révision de la procédure (durée, processus lors d'une demande de renouvellement, dialogue à mi-parcours)